

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

**2016 DAC 155** Subvention (33.000 euros) et convention avec l'association Théâtre Musical de Paris-Châtelet (1er).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention et de signer une convention avec l'association Théâtre Musical de Paris-Châtelet (1er) ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

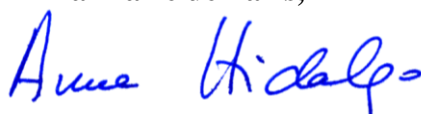
Délibère :

Article 1 : La subvention d'équipement attribuée à l'association Théâtre Musical de Paris 2, rue Edouard Colonne 75001 Paris, au titre de l'année 2016 est fixée à 33.000euros.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention annuelle d'équipement, dont le texte est joint à la présente délibération, pour l'attribution d'une subvention d'équipement de 33.000 euros. 2017\_03675, Simpa n°20477.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 33.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris de 2016 rubrique V33, nature 2042, ligne VE40003 - Crédits pour subventions d'équipement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**